

210C0042
FR0004155885-FS0026

12 janvier 2010

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>VALTECH</p> <p>(Euronext Paris)</p>

Rectificatif à D&I 210C0037 du 11 janvier 2010

Dans D&I 210C0037 du 11 janvier 2010 il faut lire : « ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition hors marché auprès de Sylvie Turri (98 870 actions VALTECH), Douglas Land (2 754 574 actions VALTECH) et John Stanley (100 000 actions VALTECH) conformément à l'accord conclu entre VALTECH et SiegCo en date du 15 décembre 2009¹ » et non « ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALTECH sur le marché ».

¹ Cf. notamment D&I 209C1547 du 24 décembre 2009.